Continuité pédagogique à compter du 6 avril

publié le 01/04/2021

Madame, Monsieur,

Suite à la décision du Président de la République, je vous informe qu'à compter du mardi 6 jusqu'au vendredi 9 avril et du lundi 26 au vendredi 30 avril inclus l'enseignement se fera à distance. (Les vacances de printemps sont maintenues du lundi 12 au vendredi 23 avril).
Durant ces deux semaines les élèves du collège effectueront du travail scolaire à la maison à l'aide de contenus pédagogiques fournis par les enseignants qu'ils déposeront sur l'ENT Icart et Pronote. Ces contenus seront des exercices d'entraînement, de consolidation ou de révisions.

Des classes virtuelles en visio-conférence pourront être également organisées selon les enseignants. Cependant des contraintes techniques importantes (connexion internet et bande passante insuffisantes, matériels personnels des enseignants) peuvent empêcher leur organisation. Je vous précise également que ces « visios » ne constituent qu'un point d'appui à la continuité pédagogique organisée par le collège.

Nous vous invitons à consulter régulièrement le site internet du collège ainsi que les espaces Icart-Pronote (élèves et parents).

En cas de difficultés de connexion, je vous remercie de bien vouloir le signaler au secrétariat du collège (auprès de Mme RAYNAUD au 05.45.95.26.38 / ce.0160050t@ac-poitiers.fr) afin de vous notifier de nouveaux identifiants.
Dans l'impossibilité de disposer d'un accès internet, vous pouvez prendre contact avec la Vie Scolaire au 05.45.94.65.34 afin d'organiser la continuité pédagogique dans ce cas de figure.

Enfin, les équipes pédagogiques et éducatives prendront contact individuellement avec vous pour évaluer vos besoins et maintenir ce lien si important entre l'Ecole et les familles dans ce contexte difficile.

Toute l'équipe du collège s'engage et se mobilise dès à présent pour que la continuité pédagogique puisse être assurée afin que chaque élève puisse accéder équitablement aux différents contenus des cours.

Enfin, je reviendrai vers vous régulièrement afin de vous préciser certains points sur l'organisation définitive des semaines à venir quand les informations seront précises et officielles, notamment sur l'accueil des enfants dont la profession des parents est prioritaire.

Je vous remercie de votre confiance et nous nous tenons à votre disposition pour échanger sur des points particuliers.

Prenez soin de vous.

D.MAMES

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.